L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Journal du 12 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS,

MERCREDI MATIN, 17 FEVRIER.

FEUILLETON.

LES TROIS FILLES D'HONNEUR.

PAR

FÉLIX DE SERVAN.

TROISIÈME PARTIE.

VIII.

LE BILLET.—Suite.

Tavar, debout, impassible, semblait exercer sa merveilleuse sur les divers incidents de cette scène, on tenait prêt à agir si ses interventions devenait nécessaire.

Le bonnne dont il était accompagné, n'est-à-dire le second rameur, qui n'était autre que Petit-Diable, s'occupait de maintenir le bateau en place.

— Monsieur, reprit Léonie, j'ai maintenant à justifier par des faits le mot d'assassin qui a été tout à l'heure prononcé..... Il me faut pour cela adresser la parole à un de ces deux messieurs, ajouta-t-elle en désignant Maurice et Raimond.

Puis, arrêtant sur ce dernier son chaste regard, elle poursuivit :

— Monsieur de Valbrun, je vais retracer à votre mémoire un événement qui a eu pour théâtre les Pyrénées durant le séjour que vous y avez fait l'été dernier..... Vous souvenez-vous d'une matinée où, tandis que vous étiez assis devant un rocher, un coup d'arquebuse retentit derrière vous ? Vous auriez pensé que une balle siffla en même temps à vos oreilles et alla s'aplatir sur le rocher pour venir ensuite retomber à vos pieds ?

— Je me souviens parfaitement de tout cela, répondit Raimond.

— Vous souvenez-vous encore, continua Mlle de Lormel, que j'arrivai à cheval à l'instant où, ayant ramassé cette balle, vous la roulez dans vos doigts en disant : "Voilà une balle qui un malheureux chasseur destinait sans doute à un lièvre ou à un chevreuil, et qui probablement de passer derrière moi."

Assurément, mademoiselle, dit Raimond, je ne saurais avoir non plus oublié ce détail.

— Ah bien ! monsieur, reparut Léonie, cette balle que vous avez crue destinée à un lièvre ou à un chevreuil a été dirigée contre vous !

— Odieuse calomnie ! s'écria Maurice emporté par un indéfinissable élan de fureur.

— Monsieur de Largeau ! dit sévèrement Mlle de Trois-Villes, nous sommes obligés de vous faire observer qu'il est contre les règles de toute bienséance de donner sur ce ton un démenti à une femme..... Vous devez écouter Mlle de Lormel jusqu'au bout de son récit : vous vous défendrez ensuite.

— Je jure devant Dieu que je n'ai dit que la vérité ! reprit énergiquement Léonie, une main sur son cœur et les yeux levés au ciel..... Mais, monsieur, je dois vous raconter comment j'ai été témoin de cette lâche tentative d'assassinat. J'avais, à quelque distance derrière moi, deux de mes suivantes et de leur gouvernante, quand j'aliais sortir d'un étroit défilé, lorsque j'aperçus, se cachant dans l'angle d'une roche, M. de Largeau qui avait l'arquebuse à l'épaule ; mes yeux suivirent la direction de son arme, et je reconnus heureusement M. de Valbrun, seul, comme je vous l'ai dit, sans personne à mes côtés..... Avant que j'eusse pu crier, l'arquebuse avait fait feu..... M. de Largeau, voyant son coup manqué, m'aperçut ; vint sans doute, et croyant probablement n'avoir point frappé mon attention, disparut aussi tôt dans les rochers..... Depuis lors, plusieurs raisons m'ont engagée à laisser ignorer cet infâme guet-apens à celui qui devait en être victime. On prétend qu'un homme qui n'a pas réussi dans une tentative criminelle est rarement porté à la renouveler : je ne fais cette idée que pour la sûreté de M. de Valbrun ; et en conséquence, il me paraît prudent de garder le secret de ce péril qu'il avait couru. Il me semblait, au contraire, que si je lui révélais tout, j'allais attirer de nouveaux dangers sur sa tête ; je craignais que dans le premier élan de son juste ressentiment il n'exposât sa vie en provoquant au combat un homme indigne de se placer en face de lui l'épée à la main ; je craignais aussi que, s'il me prenait envie de soumettre pour le point l'honneur de sa colère, cet ennemi ne fût alors posé par la fureur à chercher quelque nouveau moyen de l'assassiner ; je me disais enfin que, dans la chaleur même de l'explication qu'il aurait eue avec lui, il ne fût tout à coup perfidement tué par surprise !..... car, tout est à redouter de la part d'un traître qui joint à la noirceur de l'âme tant d'artifice et d'habileté dans la conduite !

— Monsieur de Valbrun, répondit Tavar avec une douceur affectueuse, vous venez, il est vrai, par une telle résolution de faire preuve d'une rare magnanimité ; mais si vous n'avez pas relevé par l'idée de vous battre contre votre propre assassin, consentirez-vous à vous battre contre un espion ?

Non, certes ! dit Raimond avec un mouvement de dégoût et d'horreur.

Alors, monsieur, reprit Tavar, je vais mettre sous les yeux de vos témoins et de ceux de votre adversaire un papier dont le contenu jettera sans aucun doute dans leur esprit une lumière que ne saurait y répandre de plus long discours sortant de ma bouche.

Aussitôt Petit-Diable fit jouer les rames, et l'on approcha son bateau de celui des témoins.

Tavar, par ce mouvement, se trouva placé tout à côté de Cinq-Mars.

Monsieur, lui dit-il en tirant d'une de ses poches un papier, voici l'écrit dont je vous ai parlé : veuillez vous prêter de vouloir bien le lire à haute voix.

Cinq-Mars le reçut, le déplia, et, à la clarté incertaine du jour, il n'eut pas plutôt jeté les yeux sur les premières lignes, que sur la physionomie, qu'une sombre et vive émotion, produite par la surprise, soit par une avide curiosité, rendait ardente l'expression de ses traits.

Monsieur, dit-il avec l'accent chaleureux de l'impatience, écoutez !

Et il lut la lettre du billet que Maurice avait écrit dans le pavillon du parc de Réal.

Il faudrait au poteau doué d'un coloris magique pour rendre l'expression de joie triomphante qui éclata dans son visage.

Monsieur de Trois-Villes, demanda-t-il, reconnaissez-vous cette écriture ?

C'est parfaitement celle de M. de Lormel !

Et vous, monsieur de Saint-Haie ?

C'est assurément celle de M. de Largeau !

Et vous, monsieur Jean-Etienne ?

C'est bien certainement celle de M. de Largeau !

Une nouvelle vente de fait cette matière, messieurs ! reprit Tavar.

Parbleu ! répliqua Cinq-Mars de son ton bref et tranchant, elle constitue que M. de Largeau est venu à la tête ennemis et en personne à un guet-apens dirigé contre M. de Valbrun ; et que c'est de sa propre arquebuse que le coup a été tiré.

Monsieur, reprit M. de Trois-Villes, puisque vous le voulez, je ne saurais admettre qu'un homme, c'est-à-dire un être doué de raison, de conscience, et généreusement, puisse commettre un pareil crime ! Mlle de Lormel vient de prendre Dieu à témoin de la vérité de ce qu'elle avance ; or, dans mon sentiment, ce serait offenser Dieu même que douter maintenant de la sincérité de sa parole !

Oui ! oui ! tel est aussi notre sentiment ! s'écrièrent les trois autres témoins, applaudissant de toute l'ardeur de leur âme à ce noble et chevaleresque langage.

Ainsi, vous pourrez ajouter foi à cette accusation ! reprit Maurice avec l'écume de la rage aux lèvres.

Le doute, on vous le répète, ne nous est pas permis, répondit froidement Cinq-Mars.....

Eh ! maintenant à M. de Valbrun à nous faire connaître sa pensée et à décider s'il doit donner lieu au combat.

Assurément, dit Raimond d'un ton grave dans lequel il eut été impossible de saisir la moindre nuance d'irritation, s'il s'agissait de prendre une épée contre celle d'un adversaire qui aurait attenté par l'assassinat à la vie d'un autre, il serait de ma dignité et de mon honneur de remettre mon épée au fourreau ; mais je me trouve ici vis-à-vis d'un homme qui, pour avoir cru par le feu et le fer, par physionomie de Raimond et des témoins.

La violence des impressions ressenties quand Cinq Mars, arrivé à la fin du billet, s'écria : Ce n'est plus à quelque part de l'habileté et de l'artifice, c'est dans le langage que vous vous mes d'entendre ! Une simple fabrication va vous le prouver ! Un de nos domestiques M. de Valbrun, et qui de nous ne sait à quelles raisons peut avoir recours le cœur d'une femme, quand il s'agit de sauver d'un péril celui qu'elle aime !

La murmure désapprobateur, et qui avait un peu quelque chose de menaçant, s'éleva de petit groupe des témoins.

Monsieur, reprit M. de Trois-Villes plus sévèrement encore, je ne saurais admettre qu'un femme, c'est-à-dire un être doué de raison, de conscience, sentant et généreusement, puisse commettre un parjure ! Mlle de Lormel vient de prendre Dieu à témoin de la vérité de ce qu'elle avance ; or, dans mon sentiment, ce serait offenser Dieu même que douter maintenant de la sincérité de sa parole !

Oui ! oui ! tel est aussi notre sentiment ! s'écrièrent les trois autres témoins, applaudissant de toute l'ardeur de leur âme à ce noble et chevaleresque langage.

Ainsi, vous pourrez ajouter foi à cette accusation ! reprit Maurice avec l'écume de la rage aux lèvres.

Le doute, on vous le répète, ne nous est pas permis, répondit froidement Cinq-Mars.....

Eh ! maintenant à M. de Valbrun à nous faire connaître sa pensée et à décider s'il doit donner lieu au combat.

Assurément, dit Raimond d'un ton grave dans lequel il eut été impossible de saisir la moindre nuance d'irritation, s'il s'agissait de prendre une épée contre celle d'un adversaire qui aurait attenté par l'assassinat à la vie d'un autre, il serait de ma dignité et de mon honneur de remettre mon épée au fourreau ; mais je me trouve ici vis-à-vis d'un homme qui, pour avoir cru par le feu et le fer, par..... car, je ne ferai en cela que continuer un lutte qu'il a lâchement, criminellement engagée contre moi, ayant ramassé cette balle, vous la roulez dans vos doigts en disant : "Voilà une balle qui un malheureux chasseur destinait sans doute à un lièvre ou à un chevreuil, et qui probablement de passer derrière moi."

Assurément, mademoiselle, dit Raimond, je ne saurais avoir non plus oublié ce détail.

— Ah bien ! monsieur, reparut Léonie, cette balle que vous avez crue destinée à un lièvre ou à un chevreuil a été dirigée contre vous !

— Odieuse calomnie ! s'écria Maurice emporté par un indéfinissable élan de fureur.

— Monsieur de Largeau ! dit sévèrement Mlle de Trois-Villes, nous sommes obligés de vous faire observer qu'il est contre les règles de toute bienséance de donner sur ce ton un démenti à une femme..... Vous devez écouter Mlle de Lormel jusqu'au bout de son récit : vous vous défendrez ensuite.

— Je jure devant Dieu que je n'ai dit que la vérité ! reprit énergiquement Léonie, une main sur son cœur et les yeux levés au ciel..... Mais, monsieur, je dois vous raconter comment j'ai été témoin de cette lâche tentative d'assassinat. J'avais, à quelque distance derrière moi, deux de mes suivantes et de leur gouvernante, quand j'allais sortir d'un étroit défilé, lorsque j'aperçus, se cachant dans l'angle d'une roche, M. de Largeau qui avait l'arquebuse à l'épaule ; mes yeux suivirent la direction de son arme, et je reconnus heureusement M. de Valbrun, seul, comme je vous l'ai dit, sans personne à mes côtés..... Avant que j'eusse pu crier, l'arquebuse avait fait feu..... M. de Largeau, voyant son coup manqué, m'aperçut ; vint sans doute, et croyant probablement n'avoir point frappé mon attention, disparut aussitôt dans les rochers..... Depuis lors, plusieurs raisons m'ont engagée à laisser ignorer cet infâme guet-apens à celui qui devait en être victime. On prétend qu'un homme qui n'a pas réussi dans une tentative criminelle est rarement porté à la renouveler : je ne fais cette idée que pour la sûreté de M. de Valbrun ; et en conséquence, il me paraît prudent de garder le secret de ce péril qu'il avait couru. Il me semblait, au contraire, que si je lui révélais tout, j'allais attirer de nouveaux dangers sur sa tête ; je craignais que dans le premier élan de son juste ressentiment il n'exposât sa vie en provoquant au combat un homme indigne de se placer en face de lui l'épée à la main ; je craignais aussi que, s'il me prenait envie de soumettre pour le point l'honneur de sa colère, cet ennemi ne fût alors posé par la fureur à chercher quelque nouveau moyen de l'assassiner ; je me disais enfin que, dans la chaleur même de l'explication qu'il aurait eue avec lui, il ne fût tout à coup perfidement tué par surprise !..... car, tout est à redouter de la part d'un traître qui joint à la noirceur de l'âme tant d'artifice et d'habileté dans la conduite !

— Monsieur de Valbrun, répondit Tavar avec une douceur affectueuse, vous venez, il est vrai, par une telle résolution de faire preuve d'une rare magnanimité ; mais si vous n'avez pas relevé par l'idée de vous battre contre votre propre assassin, consentirez-vous à vous battre contre un espion ?

Non, certes ! dit Raimond avec un mouvement de dégoût et d'horreur.

Alors, monsieur, reprit Tavar, je vais mettre sous les yeux de vos témoins et de ceux de votre adversaire un papier dont le contenu jettera sans aucun doute dans leur esprit une lumière que ne saurait y répandre de plus long discours sortant de ma bouche.

Aussitôt Petit-Diable fit jouer les rames, et l'on approcha son bateau de celui des témoins.

Tavar, par ce mouvement, se trouva placé tout à côté de Cinq-Mars.

Monsieur, lui dit-il en tirant d'une de ses poches un papier, voici l'écrit dont je vous ai parlé : veuillez vous prêter de vouloir bien le lire à haute voix.

Cinq-Mars le reçut, le déplia, et, à la clarté incertaine du jour, il n'eut pas plutôt jeté les yeux sur les premières lignes, que sur la physionomie, qu'une sombre et vive émotion, produite par la surprise, soit par une avide curiosité, rendait ardente l'expression de ses traits.

Monsieur, dit-il avec l'accent chaleureux de l'impatience, écoutez !

Et il lut la lettre du billet que Maurice avait écrit dans le pavillon du parc de Réal.

Il faudrait au peintre doué d'un coloris magique pour rendre l'expression de joie triomphante qui éclata dans son visage.

Monsieur de Trois-Villes, demanda-t-il, reconnaissez-vous cette écriture ?

C'est parfaitement celle de M. de Lormel !

Et vous, monsieur de Saint-Haie ?

C'est assurément celle de M. de Largeau !

Et vous, monsieur Jean-Etienne ?

C'est bien certainement celle de M. de Largeau !

Une nouvelle vente de fait cette matière, messieurs ! reprit Tavar.

Parbleu ! répliqua Cinq-Mars de son ton bref et tranchant, cette conclusion que M. de Largeau est venu à la tête ennemis et en personne à un guet-apens dirigé contre M. de Valbrun ; et que c'est de sa propre arquebuse que le coup a été tiré